

Centre Aquatique Du Plateau Est

Nouvelle présentation

Les évolutions du dossier



1. Préambule

En 2015, Quévreville la poterie a participé à une étude de faisabilité de construction d'un Centre Aquatique sur le Plateau EST (CAPE). Cette étude a coûté environ 500€. Elle a été présentée aux Elus.

En 2016 le Conseil Municipal s'était prononcé contre l'adhésion de la commune de QLP à l'entente intercommunale portant le projet.

Les raisons :

- Projet encore trop lointain
- Des subventions hypothétiques
- Un coût important pour la commune

Été 2018, Brigitte Panier, Julie Jourdan et Benoit Hue rencontrent le maire de Franqueville Saint pierre pour reconsidérer ce dossier.

En décembre 2018, le sujet est présenté en conseil municipal. Après de vives discussions, le conseil conclut à ce que ce dossier soit approfondi.

Il est confié à Stéphanie Lagarde et Benoit Hue, le soin d'aller rechercher les dernières informations.

L'entente intercommunale se compose de 8 communes qui continuent d'avancer et de communiquer sur leur projet.

Des entretiens physiques ont eu lieu avec les maires de Franqueville Saint Pierre et du Mesnil Esnard ainsi qu'une discussion non officielle avec le Maire d'Ymare et un entretien téléphonique avec le maire des Authieux sur le Port Saint Ouen.

Le 29 Aout 2019, est présenté au conseil Municipal, le descriptif du dossier et son état d'avancement, la prévision économique ainsi que les avantages et contraintes d'une adhésion pour notre commune.

Le conseil municipal vote que ce sujet soit remis à la délibération ce 15 janvier 2020.

La délibération consiste en l'adhésion de la commune de Quévreville la poterie à l'entente communale portant le dossier.

2. Présentation du dossier

Power point de présentation en image en pièce jointe

Lauréat du concours : Coste architecture

Un centre aquatique avec un bassin sportif de 25 mètres et six lignes d'eau, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Le centre accueillera aussi un espace bien-être et remise en forme avec sauna, hammam, jacuzzi et activités de fitness et de musculation.

La piscine a été pensée pour un éventuel agrandissement dans l'avenir (bassin extérieur, etc.)



Vidéo du projet

<https://www.illuminens.com/portfolio/centre-aquatique-belbeuf/>

Type de contrat

Délégation de service public (DSP)

La DSP est la gestion/animation de la piscine par un partenaire privé contrairement à la régie qui sollicite du personnel titulaire de la fonction publique territoriale.

Avantage d'une DSP ?

- Professionnels du loisir qui propose des équipements et activités ludiques diverses et variées ➔ Attractivité
- DSP qui permet de proposer un panel d'activités diverses et variées : Aquabike, aquagym, waterpolo, hockey subaquatique, natation synchronisée...
- Gestion des ressources humaines à la charge du délégataire qui va optimiser le modèle pour un coût intégré
- Accentuation de la réglementation dans les piscines, une réglementation qui coûte cher pour l'eau, pour l'énergie, des contrats de travail très réglementés... = gestion clef en main par un délégataire

L'entente intercommunale :

8 communes la composent actuellement: Belbeuf – Amfreville la Mivoie – Boos – Franqueville Saint Pierre- Le Mesnil Esnard – Mesnil Raoul – Montmain – Ymare

Monsieur Leroy (Maire de FSP) précise que l'adhésion de Quévreville la poterie est toujours possible

Le coût :

Le cout des travaux :

A ce jour : 12.200 000 € Toutes dépenses confondues TTC donc pas d'évolution à la hausse du coût

Finances prévisionnelles

Dépenses d'investissement

Coût total prévisionnel des travaux =12.2m€

Subventions actées = 50% du montant des travaux soit environ 6m€ répartis de la façon suivante : Métropole (2m€), région (1.5m€), département (1m€), état (1m€) et Ademe (330k€))(Nouveauté avec la mise en place d'une chaufferie biomasse)

Annuités prévisionnelles d'investissement = 279.93 k€/an

Budget de fonctionnement

Charges	1 303 500 €
Produits	1 043 800 €
Résultat Brut Exploitation	-259 700 €

Annuités prévisionnelles de fonctionnement = 280 k€/an

Le compte d'exploitation prévisionnel détaillé est présenté en page suivante.

La Compensation pour Service Public correspond au manque à gagner pour le délégataire pour assurer l'accueil des scolaires et des associations sportives.

C'est cette compensation qui viendra peser sur le budget communal ou une fiscalisation supplémentaire.

Soit un coût global résiduel de 559.93 k€/an (Fonctionnement+investissement)

Ce coût représente pour Quévreville environ 20k€/an soit 19,66€/habitant



Ces 20 000€ sont à mettre en face de deux économies escomptées :

- A la fin de l'année, 4 800€/an seront récupérés dans le budget de la commune par transfert à la région des compétences du syndicat des lycées (gymnase Galilée). => Des cessions viendront abonder la trésorerie du budget communal
- Le coût versé au Sidéal est également à mettre en atténuation de ce coût : environ 5000€/an car au CAPE le coût de la nage scolaire est estimé à 2.90 € Tarif adhérent soit environ 2273.60[€] et donc : 2726€de moins qu'au Sidéal.

⇒ Le cumul de ces deux économies représente 6726€ soit 6.7€ par habitant.

Annexe : Bilan des charge et produits du projet en DSP puisque ce choix est fait :

Centre aquatique C.E.P. avec remise en forme sèche (fitness), bassin d'activités forme, et espace remise en forme humide (bien être)			
Charges d'exploitation			
		Régie	DSP
Fluides	Eau	70 000,00 €	70 000,00 €
	Electricité	100 000,00 €	100 000,00 €
	Production de chaleur	130 000,00 €	130 000,00 €
Maintenance	SSI	2 000,00 €	2 000,00 €
	Ascenseur	4 000,00 €	4 000,00 €
	Vitrages/luminaires	12 000,00 €	10 000,00 €
	G.E.R. (provision)	84 000,00 €	84 000,00 €
Fonctionnement	Investissement/fonct.	0	0
	Produits de traitement	12 000,00 €	12 000,00 €
	Analyses	3 500,00 €	3 500,00 €
	Divers (Communication, téléphonie, fournitures de bureau et pédagogiques)	30 000,00 €	20 000,00 €
Personnel	Impôts et taxes	30 000,00 €	20 000,00 €
	Salaires	568 000,00 €	568 000,00 €
	GRH	30 000,00 €	
Compensation pour service public	Coût scolaires et clubs	115 000,00 €	
			280 000,00 €
Total charges		1 190 500,00 €	1 303 500,00 €
Produits d'exploitation			
Recettes	Grand public	327 500,00 €	393 000,00 €
	Activités aquatiques	148 500,00 €	178 200,00 €
	Scolaires	81 000,00 €	97 200,00 €
	Clubs	17 000,00 €	20 400,00 €
	Remise en forme	112 500,00 €	225 000,00 €
	Bien-être	67 500,00 €	90 000,00 €
	Ventes diverses	30 000,00 €	40 000,00 €
Total produits		784 000,00 €	1 043 800,00 €
RBE		-406 500,00 €	-259 700,00 €

Simulation avec l'adhésion de Quévreville La poterie

Commune	Pop 19	%age	budget relatif	par habitant	
AMFREVILLE-LA-MIVOIE	3 249	11,41%	63 881,11 €	19,66 €	
BELBEUF	2 180	7,66%	42 862,67 €	19,66 €	
BOOS	3 813	13,39%	74 970,35 €	19,66 €	
FRANQUEVILLE-ST-PIERRE	6 347	22,29%	124 793,29 €	19,66 €	
LE MESNIL ESNARD	8 382	29,43%	164 805,00 €	19,66 €	
MONTMAIN	1 357	4,77%	26 681,03 €	19,66 €	
YMARE	1 179	4,14%	23 181,23 €	19,66 €	
GOUY		0,00%	0,00 €	#DIV/0!	832
BONSECOURS		0,00%	0,00 €	#DIV/0!	6598
MESNIL-RAOUL	996	3,50%	19 583,13 €	19,66 €	
QUEVREVILLE	975	3,42%	19 170,23 €	19,66 €	975
TOTAL	28 478	100,00%	559 928,03 €	19,66 €	

3. Planning

- ✓ Notification = 24/05/2019
- ✓ Durée = 32 mois (hors congés)
- ✓ Dépôt PC = septembre 2019
- ✓ Etudes/analyses des offres = 01/06/2020
- ✓ Première pierre = septembre 2020
- ✓ Livraison = Mai 2022

4. Enjeux pour Quévreville La Poterie

- **L'apprentissage de la nage aux élèves du groupe scolaire de QLP**
- Permettre aux Habitants l'accès rapide au complexe aquatique de qualité, de proximité et à un tarif réduit pour les communes adhérentes

L'apprentissage de la nage Contexte

Texte de référence : Circulaire n° 2017-127 du 22-8-2017 publiée au BO du 12 octobre.

Elle définit les conditions de l'enseignement de la natation dans les premiers et seconds degrés.

« **Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive.** L'acquisition des connaissances et des compétences de **natation** se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège et du lycée »

La circulaire fixe les moyens nécessaire trois à quatre séquences d'apprentissage dès le cycle 1 à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune). Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

Enjeux pour Quévreville

Obtenir des créneaux de piscine pour les élèves de Quévreville la poterie, de façon pérenne.

Solutions

2 solutions sont envisageables pour emmener les enfants nager

- **Piscine dépendant du Sidéal – Pont Saint Pierre (27) – 9.6km**
- **Future piscine du plateau Est – Belbeuf (76) – 7km**

Les 2 piscines sont quasiment situées à égale distance de notre commune ; le coût du transport scolaire sera donc identique quelle que soit la solution retenue.

On note simplement la facilité d'accès par les transports en commun vers ce nouveau centre aquatique (bus, filor)

Chaque année, un accord est passé avec le Sidéal pour environ 15 séances sur l'année (45mn/séance)

Coût global = 5000€/an Hors transport scolaire



- Coût
- Proximité
- Piscine rénovée



- Nous ne sommes pas adhérents donc la prestation pourrait éventuellement être arrêtée ou réévaluée en cas de nécessité par le SIDEAL de récupérer des créneaux pour d'autres communes ou d'éventuels nouveaux adhérents.
- Piscine « traditionnelle » gérée en régie sans espace « remise en forme » (fitness, sauna, hammam, jacuzzi)
- Ne pas adhérer peut compromettre la disponibilité de créneaux pour la commune



Photo piscine du Sidéal

5. Pour se comparer :

- **Exemple de rapport d'activités sur la piscine CASEO à Louviers (2014), gérée en DSP**

Même typologie de centre aquatique mais de taille plus importante :

Un espace kids avec pataugeoire, bassin ludique & lagune de jeu.

Un bassin détente (banquette à bulles, jacuzzi...)

Deux bassins dédiés aux activités (bassin aquafitness & bassin natation de 25m)

Un bassin de natation extérieur de 50m, entraînement & compétition.

	2014	2015	2 016	2017	2018
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HT	1 446 669	1 932 643	2 063 307	1 939 771	2 077 054
TOTAL CHARGES	1 506 763	1 881 801	2 007 101	2 019 098	1 978 227
RESULTAT ECONOMIQUE	-60 094	50 843	56 205	-79 328	98 827

Indemnité compensation	410 000 €	600 000 €	503 000 €	425 000 €	460 000 €
------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

➡ Les chiffres prévisionnels pour le centre aquatique du plateau Est semblent cohérents par rapport à d'autres établissements quasi-similaires, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement

Etablissons la comparaison avec le centre aquatique Caséo :

Moyenne de l'indemnité de compensation : 480 000€/an

Coût travaux CASEO : 20M€

$480000 \times 12.2/20 = 292800€$ toutes proportions gardées. Contre 280 000€ de CSP pour le Centre Aquatique du Plateau EST

La comparaison et la similitude de CSP permet de se rassurer sur les montants annoncés des frais de fonctionnement

6. Alors pourquoi adhérer ?

- Faire bénéficier les habitants de Quévreville La Poterie d'un complexe aquatique de qualité avec de nombreuses activités de remise en forme.
- Bénéficier du tarif adhérent (adhérents : 4€ non adhérents : 5.50€ et avec la partie bien être adhérents : 9€ non adhérents : 12€)
- Disposer d'un complexe aquatique à portée de transport en commun : Bus, Filor
- Garantir l'apprentissage de la nage aux enfants du groupe scolaire

Mais Adhérer, c'est aussi un coût :

Environ 20 000€ par an pour la commune

C'est un effort important ; malgré tout, on a vu que des économies (décrites plus haut) pourraient atténuer cette charge (Coût Sidéal, SILG)

Quelle solution de financement pour Quévreville la poterie :

- Fiscalisation totale
- Fiscalisation partielle avec une partie intégrée au budget communal
- Budget communal

7. Question ouverte à la discussion et au vote :

La commune de Quévreville la poterie doit-elle adhérer à l'entente intercommunale Centre Aquatique du plateau EST ?

Merci de votre attention